BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/11/2024 12			Exercice N-1 30/11/2023 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)	497 704.93	222 984.17	274 720.76	112 699.93
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	33 239.15	30 301.30	2 937.85	2 640.50
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	22 815.00		22 815.00	22 815.00
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 400.00		1 400.00	1 400.00
	Total II	555 159.08	253 285.47	301 873.61	139 555.43
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				10 748.70
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	215 472.13	11 480.71	203 991.42	80 703.33
	Autres créances	124 598.12		124 598.12	159 924.27
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	58 041.33		58 041.33	265 514.53
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	263.80		263.80	164.08
	Total III	398 375.38	11 480.71	386 894.67	517 054.91
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	953 534.46	264 766.18	688 768.28	656 610.34

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/11/2024 12	Exercice N-1 30/11/2023 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000)	40 000.00	40 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	4 000.00	4 000.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 122.46	2 122.46
	Report à nouveau	281 446.65	298 251.47
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	44 547.96	83 195.18
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	372 117.07	427 569.11
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	39 814.87	59 234.21
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 551.20	3 761.20
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 766.17	12 378.94
	Dettes fiscales et sociales	109 886.82	78 489.25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	32 766.42	19 845.47
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	51 865.73	55 332.16
	Total IV	316 651.21	229 041.23
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	688 768.28	656 610.34
	(1) Dont à moins d'un an	316 651.21	229 041.23

ABL INFOSOFT

1 RUE RENE FRANCART

51100 REIMS

ANNEXE DU 01/12/2023 AU 30/11/2024

ECFD EXPERTISE
41 Espl.Fléchambault

51100 REIMS
06 63 75 96 39

ABL INFOSOFT
51100 REIMS

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 2
Etat des amortissements 2
Etat des provisions 3
Etat des échéances des créances et des dettes 3
Composition du capital social 4
Fonds commercial 4
Produits à recevoir 4
Charges à payer 4
Charges et produits constatés d'avance 4

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/12/2023 au 30/11/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Fonds de commerce

* Acquisition le 26 avril 2000 du fonds de commerce de Reims pour le prix de 149 705 €
* Acquisition le 18 mars 2003 d'un fonds de commerce à Toulouse (Soft Siag) pour le prix de 63 000 €
* Acquisition le 1er juin 2006 d'un fonds de commerce à Toulouse (Uni Informatique) pour le prix de 110 000 €.
* Acquisition le 3er janvier 2024 d'un fonds de commerce à Nantes (PRIOS) pour le prix de 175 000 €.

Provision pour dépréciation des fonds de commerce

Les prix d'achat des 2 premiers fonds avaient été fixés en fonction de la valeur annuelle des contrats rachetés. Les deux types d'activités sont identifiables au niveau comptable et économique.
Lorsque la valeur d'inventaire (prix du marché ou évaluation des fichiers clients selon les mêmes critères qu'à l'origine) devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est alors constituée.
Au 30 novembre 2024, les fichiers clients d'origine ont été mis à jour. Le volume du chiffre d'affaires à la clôture des comptes étant inférieur à celui d'origine, une provision pour dépréciation a été constatée :

* dépréciation du fonds de commerce de Reims pour 147 005 €
* dépréciation du fonds de commerce Toulouse (Solft Siag) pour 63 000 €

Provision

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.
Les hypothèse actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3.10%
- Taux de croissance des salaires : 2.00%

Départ à la retraite : 65 ans ; Table de mortalité 2012-2014 H/F en France métropolitaine
Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées est de : 13 844 €.

ANNEXE

Exercice du 01/12/2023 au 30/11/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	322 705		175 000
Installations générales agencements aménagements divers	4 408		
Matériel de transport	17 318		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 232		1 281
TOTAL	31 958		1 281
Autres titres immobilisés	22 815		
Prêts, autres immobilisations financières	1 400		
TOTAL	24 215		
TOTAL GENERAL	378 878		176 281

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			497 705	497 705
Installations générales agencements aménagements divers			4 408	4 408
Matériel de transport			17 318	17 318
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 513	11 513
TOTAL			33 239	33 239
Autres titres immobilisés			22 815	22 815
Prêts, autres immobilisations financières			1 400	1 400
TOTAL			24 215	24 215
TOTAL GENERAL			555 159	555 159

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		12 979		12 979
Installations générales agencements aménagements divers	4 408			4 408
Matériel de transport	17 318			17 318
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 591	984		8 575
TOTAL	29 317	984		30 301
TOTAL GENERAL	29 317	13 963		43 280

ANNEXE

Exercice du 01/12/2023 au 30/11/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 979				
Matériel de bureau informatique mobilier	984				
TOTAL	984				
TOTAL GENERAL	13 963				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	210 005				210 005
Sur comptes clients	8 924	2 946	390		11 481
TOTAL	218 929	2 946	390		221 486
TOTAL GENERAL	218 929	2 946	390		221 486
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 946	390		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 400		1 400
Clients douteux ou litigieux	13 776	13 776	
Autres créances clients	201 696	201 696	
Personnel et comptes rattachés	859	859	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 078	17 078	
Groupe et associés	98 435	98 435	
Débiteurs divers	8 226	8 226	
Charges constatées d'avance	264	264	
TOTAL	341 734	340 334	1 400

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	9 540	9 540		
Fournisseurs et comptes rattachés	72 766	72 766		
Personnel et comptes rattachés	35 426	35 426		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 585	33 585		
Taxe sur la valeur ajoutée	37 170	37 170		
Autres impôts taxes et assimilés	3 706	3 706		
Groupe et associés	30 275	30 275		
Autres dettes	32 766	32 766		
Produits constatés d'avance	51 866	51 866		
TOTAL	307 100	307 100		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 540			

Depot de garantie = 9 540 €

ANNEXE

Exercice du 01/12/2023 au 30/11/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres composant le capital	40.0000	1 000			1 000

Le Capital social d'un montant de 40 000 euros est décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominal de 40 euros.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC Reims	149 705			149 705	147 005
FDC Toulouse SOFT SIAG	63 000			63 000	63 000
FDC Uni Informatique	110 000			110 000	
FDC PRIOS	175 000			175 000	
Total	497 705			497 705	210 005

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	8 226
Total	8 226

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 348
Dettes fiscales et sociales	46 787
Autres dettes	28 767
Total	138 902

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	264
Total	264
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	51 866
Total	51 866

ABL INFOSOFT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 €
Siège social : 1 Rue René Francart
51100 Reims

R.C.S REIMS 431 570 258

***

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE LORS DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MAI 2025

***

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice 44 547.96 € et du report à nouveau 281 446.65 € de la façon suivante :

La somme de .....100 000 €
A titre de dividendes à l'associée unique
Soit 100 € par action

Et le solde, soit la somme de .....- 55 452.04 €
En prélèvement sur le compte « report à nouveau », qui, après affectation,
Sera créditeur à hauteur de 225 994.61 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social en mai 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice social clos le 30 novembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique rappelle qu'il a été procédé aux distributions de bénéfices ci-dessous, au cours des trois derniers exercices :

- 2022/2023 : 100 000 €
- 2021/2022 : 100 000 €
- 2020/2021 : 100 000 €

La société ABL INFORMATIQUE
Associée unique
Représentée par M Edouard CORNU

